



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

CLERSE / UMR CNRS 8019

de l'université de Lille 1



Janvier 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

CLERSE / UMR CNRS 8019

de l'université de Lille 1



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Janvier 2009



Rapport d'évaluation

L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : CLERSE

Label demandé : UMR CNRS

N° si renouvellement : 8019

Nom du directeur : Nicolas VANEECLOO

Université ou école principale :

Lille 1

Autres établissements et organismes de rattachement :

Cnrs

Date(s) de la visite :

24 novembre 2008



Membres du comité d'évaluation

Présidente :

Mme Jacqueline HEINEN, université Versailles-St-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)

Experts :

Mme Anne-Marie DAUNE-RICHARD, CNRS, Aix-en-Provence

M. Alain GIAMI, INSERM, Paris

M. Yannick LEMEL, Inspecteur général, INSEE, Paris

M. Yannick L'HORTY, Université d'Evry-Val d'Essonne (UEVE)

M. Olivier THEVENIN, Université Franche-Comté

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Gilles FERREOL, CNU

M. Claude DIDRY, CoNRS

M. Thomas LINDEMANN, CoNRS

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

Olivier GALLAND

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

Philippe ROLLET, Président de L'Université de Lille 1

Isam SHAHROUR, Vice-président Recherche

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité :

Jean-Benoist DUBURCO, Délégué régional CNRS



Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

- Effectif : 147, dont 60 enseignants-chercheurs, 12 chercheurs, 4 ingénieurs, 64 doctorants, 4 techniciens et 3 administratifs.
- Nombre de HDR : 27 ; nombre de HDR encadrant des thèses : 27 (dont 6 professeurs émérites).
- Nombre de thèses soutenues : 39 ; durée moyenne lors des 4 dernières années : 61 mois ; nombre de thèses en cours : 64 ; taux d'abandon : 10% des thèses financées ; nombre de thésards financés : 26 dont 18 MENRT, 4 CNRS, 4 autres (2 CIFRE, 1 région et 1 INRETS).
- Nombre de membres bénéficiant d'une PEDR : 2.
- Nombre de publiants : 58.

2 • Déroulement de l'évaluation

La rencontre avec les membres du CLERSE a eu lieu le 24 novembre 2008, de 9 à 19h, dans les locaux du bâtiment SHS de Lille 1. Le vice-président de Lille 1 ainsi que le délégué régional du CNRS ont été entendus. Ils ont tous deux souligné l'importance vitale que revêt le CLERSE pour l'université Lille 1 et pour l'animation de la vie scientifique dans la région Nord-Pas-de-Calais plus généralement, notamment du fait de sa capacité à faire travailler ensemble des économistes et des sociologues. Une grande partie des membres du CLERSE étaient présents à la réunion. Le directeur de l'unité et les responsables de programmes ont présenté les principaux axes de recherche. La réunion avait été très bien préparée par un rapport écrit extrêmement clair et facile à lire (quoique peu fourni en matière de références théoriques). Le comité a par ailleurs rencontré des représentants des doctorants (24 présents) et le groupe des ITA/IATOSS (10 présents) dans des réunions séparées.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Le CLERSE, qui associe un nombre égal d'économistes et de sociologues (72 chercheurs et enseignants chercheurs, dont 12 chercheurs CNRS), est un gros laboratoire dans le secteur des sciences sociales à l'échelle nationale et à l'échelle de la région, de par le poids des formations qu'il anime, le nombre de ses doctorants, et le nombre de ses partenariats avec des acteurs institutionnels nationaux ou régionaux. Il dispose de moyens matériels (locaux, parc informatique, etc.) tout à fait satisfaisants. Le nombre et la qualité de ses publications sont avérés. Le comité a toutefois noté une différence de niveau entre les publications en sociologie et en économie, au détriment de cette dernière, quant au rang des revues qui accueillent ces publications. Le CLERSE est inséré dans de nombreux réseaux nationaux, européens et internationaux, où il joue parfois un rôle de premier plan. Il anime deux séminaires transversaux réguliers, en rapport avec les divers programmes du laboratoire - qui, de leur côté, organisent chacun leur propre séminaire - ainsi que de nombreuses journées d'études (24 au cours du dernier quadriennal). Ses membres participent à 16 comités de rédaction de revues référencées (dont 6 où ils font partie des comités directeurs). Le laboratoire est à l'initiative de la création de la toute nouvelle *Revue française de socio-économie* (publiée à la Découverte), dont l'orientation reflète la pluridisciplinarité du CLERSE, revendiquée par le laboratoire comme une dimension-clé de son existence. Cette participation atteste en outre du rôle de leader que le CLERSE joue dans cette approche pluridisciplinaire. A noter que, parmi les quelques 75 opérations de recherche actuellement engagées ou en voie de l'être, près d'un tiers ont une dimension de comparaison internationale et la majorité d'entre elles sont financées.



L'étroite articulation entre formation et recherche, insuffisamment soulignée dans le rapport écrit, est bien apparue lors des contributions orales. Non seulement le CLERSE anime 4 spécialités de master et participe à 14 des 21 spécialisations de master de la faculté des sciences sociales, mais ses membres occupent de nombreuses responsabilités pédagogiques et administratives au sein de l'université Lille 1. Les doctorants disposant d'un financement (40% d'entre eux) apprécient les efforts consentis pour faciliter leur intégration dans le monde de la recherche, qu'il s'agisse des très bonnes conditions matérielles dont ils jouissent (chacun a un bureau et un ordinateur propre, l'accès aux bases de données est gratuit, des aides financières leurs sont consenties pour leur travail de terrain) ou de l'encadrement scientifique de leurs directeurs respectifs ainsi que du soutien apporté par l'école doctorale. Cependant, ceux qui ne disposent pas de financement (30%) et ceux qui poursuivent une thèse tout en étant insérés professionnellement (30%) sont dans une situation plus difficile. La direction du CLERSE est consciente de la nécessité que davantage de thèses soient financées et prévoit d'afficher à l'avenir des sujets de thèse, en lien avec des programmes de recherche en cours, susceptibles de bénéficier d'un financement.

Le comité a été impressionné par la cohésion et le dynamisme du groupe des ITA, qui ont la possibilité de suivre des programmes de formation permanente et dont on perçoit qu'ils sont très impliqués dans le soutien aux opérations de recherche. Toutefois, pour pouvoir assurer correctement le suivi des contrats européens, le besoin se fait sentir d'un mi-temps supplémentaire pour le secrétariat de recherche qui, actuellement, ne dispose que d'un mi-temps. Les activités d'expertise du CLERSE sont multiples, ce qui se reflète dans le nombre de ses contrats (25, dont 4 européens, 2 ministères, 3 régions Nord-Pas-de-Calais, outre divers organismes liés à des administrations publiques principalement). Elles constituent un point fort du laboratoire et les contrats en question - qui approchent un montant d'un million d'euros - assurent 60% des ressources totales du laboratoire et le double de ses moyens récurrents.

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

La pluridisciplinarité assumée et revendiquée est un point structurant du CLERSE, son projet fondateur étant de favoriser la confrontation, les interfaces entre disciplines et tout particulièrement entre l'économie et la sociologie, piliers du laboratoire. Cela ne l'empêche pas d'affirmer la nécessité et de développer des approfondissements dans chacune des disciplines - plus difficiles à atteindre en économie, semble-t-il, à en juger par les seules publications. Le bilan présenté, tout en affirmant cette ambition et ses avancées, ne met sans doute pas assez en valeur les collaborations qui se sont nouées, au-delà de l'organisation de journées d'études et de séminaires, entre chercheurs de disciplines différentes autour de projets liés à des programmes de recherche diversifiés. On citera ainsi les thèmes tels que l'emploi non qualifié, l'emploi et la professionnalisation dans les services à la personne et aussi le programme « Famille, santé, emploi et parcours de vie ». Le comité souligne à quel point ces collaborations, qui mobilisent des méthodes qualitatives et quantitatives complexes - les membres du CLERSE, tant économistes que sociologues, étant d'ailleurs très performants sur ces dernières - apportent un élargissement significatif des champs de compréhension des processus sociaux.

Le CLERSE est structuré autour de programmes et non d'équipes, dans le cadre d'une organisation qui se veut souple et évolutive, l'objectif étant d'assurer la circulation des individus entre plusieurs champs de recherche et de favoriser une synergie entre les divers programmes (même si ceux-ci ont une ligne budgétaire qu'ils gèrent de façon décentralisée). Il n'y a donc guère lieu de décrire des équipes de manière détaillée.

Cette organisation a certainement le mérite de permettre une grande souplesse, tant dans l'animation scientifique que dans le management institutionnel. Ceci étant, dans la présentation orale plus particulièrement, la structuration des activités du laboratoire en 5 champs, 8 programmes et divers sous-axes est apparue complexe et pas toujours très lisible pour l'observateur extérieur. Il est, en particulier, difficile de repérer les travaux et recherches où se déploie la synergie scientifique souhaitée par le CLERSE entre économistes et sociologues de ceux où elle ne se déploie pas, chacune des disciplines travaillant alors de manière séparée. Une réflexion, à tout le moins sur la manière de présenter au mieux les activités du laboratoire par référence à son projet fédérateur, sinon sur le fond même, semble souhaitable.



On comprend, d'après le rapport écrit, que les champs de recherche désignent les domaines académiquement établis, en termes non seulement de réalité empirique observée, mais également de formation et de revues, dans lesquels s'inscrivent les réalisations des chercheurs. Les programmes forment en revanche le cœur de la dynamique collective, en s'organisant autour d'opérations de recherche, de séminaires, de journées d'étude et de colloques. Ils sont le lieu de socialisation des doctorants. Ils sont conçus par les membres du laboratoire comme évolutifs, comme en témoignent les évolutions de la période 2005-2009 (bilan p. 20).

Parmi ces 8 programmes, certains sont des axes « historiques » du CLERSE et d'autres sont des axes émergents. C'est par exemple le cas du programme « sociologie de la culture et des médias » qui après une percée spectaculaire dans le domaine des médias demande à être consolidé avec le remplacement d'un chargé de recherche CNRS et le recrutement d'un professeur spécialisé dans le domaine.

Les investigations empiriques des sept premiers programmes font écho à des questionnements plus théoriques dans le cadre du programme « Histoire de la pensée économique et sociologique ». Ce programme met en lumière des croisements entre sociologues et économistes, tant dans les œuvres analysées - économie keynésienne, école thématique sur Max Weber - que dans des thématiques telles que celle de la régulation et de l'éthique en économie, ou encore celle des fondements et des limites de la rationalité instrumentale. Ces thématiques traduisent, selon le comité, un cheminement depuis des interrogations relativement datées (fondements micro de la macroéconomie keynésienne) jusqu'à des avancées plus novatrices, comme la réflexion sur les fondements et les limites de la rationalité instrumentale ou encore l'institutionnalisme et le néo-institutionnalisme, plus à même de fédérer économistes et sociologues.

5 • Analyse de la vie de l'unité

— En termes de management :

Diriger un laboratoire aussi important numériquement et complexe dans son organisation ne va pas de soi. Le comité a eu le sentiment que tant le directeur passé que le directeur actuel (entré en fonction au début 2008) ont su mettre en place les dispositifs nécessaires pour satisfaire les besoins du projet énoncé. La gestion du collectif est facilitée par le groupe d'ITA (11, tous statutaires) qui assurent non seulement des tâches de secrétariat mais aussi de soutien à la recherche, que ce soit par le montage de projets ou la gestion des contrats et du parc informatique. Le rapport du CLERSE fait état, de manière très lucide, des points à améliorer et des moyens concrets mis en place pour y parvenir. Par exemple, la part des articles publiés dans des revues référencées, bien qu'en progression, est à juste titre jugée trop basse et, au cours des deux dernières années, plusieurs dispositifs ont été mis en place pour apporter une aide aux chercheurs et aux doctorants désireux de soumettre des articles à des revues de ce type : un dispositif de suivi en continu des publications a été mis au point ; un système de *working papers* a été créé sur le site du laboratoire ; et enfin, le BQR de l'université a offert des possibilités de prise en charge financière de la traduction d'articles. L'implication très active du CLERSE dans la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société (MESHS) est perçue comme un vecteur pour permettre au laboratoire de mieux se positionner dans le domaine des appels d'offre de l'ANR où il juge être insuffisamment présent. Par ailleurs, le CLERSE a participé de manière active à la création et au développement de la plate-forme universitaire des données de Lille (PUDL), qui constitue un instrument de premier plan dans l'activité de recherche. Un point d'ombre concerne la question des locaux dans la mesure où la mise en place de la MESHS pourrait remettre en cause l'attribution des bureaux assurés jusqu'ici par l'IFRESI. Le document de projet fait bien apparaître que les responsables du CLERSE ont conscience des nouveaux enjeux de la recherche (publications, relations internationales, expertises, stratégies de financement) et qu'ils ont déjà élaboré des stratégies pour les résoudre à l'horizon du prochain quadriennat.

— En termes de ressources humaines :

Les ressources humaines sont dans l'ensemble conformes aux projets scientifiques du laboratoire et le nombre de chercheurs et enseignants-chercheurs (72) est resté stable par rapport au quadriennal précédent (avec 17 départs et 19 arrivées). La pyramide des âges est satisfaisante (près de la moitié des chercheurs ont moins de 45 ans). Toutefois, ces chiffres cachent un déséquilibre entre rangs A et B.



Quand bien même quatre professeurs partis récemment à la retraite sont émérites et continuent à s'impliquer dans la vie du laboratoire, le déficit en rang A apparaît comme une faiblesse qui, à terme, pourrait fragiliser les visées scientifiques du laboratoire, du fait des ressources insuffisantes pour assurer certains enseignements (notamment dans le champ de la culture), pour encadrer les doctorants et pour porter des projets de recherche d'envergure. Douze postes d'enseignants-chercheurs vacants sont « profilés » CLERSE à Lille 1, et il faut espérer qu'ils seront pourvus en grande partie.

— En termes de communication :

La communication interne est assurée avant tout par le biais de la participation des chercheurs à plusieurs programmes du laboratoire et aux séminaires de recherche qui y sont rattachés. La communication externe gagnerait à être améliorée, notamment sur le site de l'université.

6 • Conclusions

— Points forts :

- La dimension pluridisciplinaire du CLERSE.
- Le bon niveau quantitatif et qualitatif des publications du laboratoire.
- L'insertion des chercheurs dans des réseaux nationaux et internationaux.
- Le grand nombre de séminaires et de colloques organisés.
- La qualité de l'encadrement des doctorants.
- La solidité de l'infrastructure administrative et de soutien à la recherche.
- La capacité de gérer et de fédérer un ensemble aussi important de chercheurs dans un même ensemble structuré, tout en laissant une grande souplesse aux chercheurs.
- L'ancrage et les responsabilités dans l'enseignement et les écoles doctorales.

— Points à améliorer :

- La proportion de publications dans des revues référencées.
- Le financement des thèses de doctorat.
- L'aide aux chercheurs pour la réponse aux appels d'offre nationaux et internationaux.
- L'équilibre entre rangs A et B.
- La valorisation des activités d'enseignement et de formation du laboratoire en direction de l'extérieur.

— Recommandations :

- Assurer au CLERSE le maintien du nombre de locaux dont il disposait jusqu'ici.
- Maintenir, voire augmenter sa dotation annuelle.
- Doter le laboratoire d'un mi-temps supplémentaire pour le secrétariat de recherche.
- Assurer le recrutement de professeurs sur les postes vacants fléchés CLERSE.
- Mieux présenter les activités du laboratoire en référence à son projet fédérateur et pluridisciplinaire.
- Dans le domaine de l'économie, publier davantage dans les revues-clé de la discipline.



Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A	A	A	A+	B

Villeneuve d'Ascq, 6 avril 2009

Philippe ROLLET, Président de l'Université Lille1

A l'attention de Jean-François DHAINAUT, président de l'AERES

Objet : Réponse au Rapport du Comité de Visite du
Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques (CLERSE,
UMR 8019)

Monsieur le Président et Cher collègue,

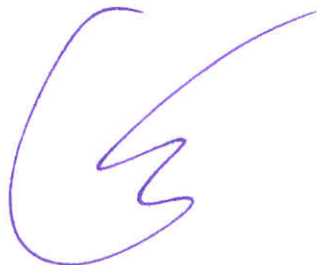
Nous tenons à remercier le comité de visite pour l'analyse fouillée du bilan et
du projet du CLERSE.

Le rapport d'évaluation présente un outil précieux pour le pilotage et le
positionnement de ce laboratoire.

Vous trouverez ci-joint la réponse de l'unité à ce rapport.

Nous vous prions d'agréer, cher collègue, l'expression de nos sincères
salutations.

Signature



Commentaires sur le rapport d'évaluation du Clersé par l'AERES

Le rapport n'appelle pas de demande de rectifications d'erreurs matérielles. Il contient une analyse sur les forces du laboratoire et des points qui restent à améliorer qui rejoint notre propre diagnostic et coïncide avec les actions menées par la direction du laboratoire. Les termes du rapport nous paraissent donner une description fidèle de ces actions et de la situation.

Il n'y aurait donc rien à ajouter, sauf sur un point qui n'apparaît pas comme majeur dans le rapport, mais qui pourrait être interprété dans un sens inexact par des lecteurs futurs de ce rapport destiné à être rendu public. Il s'agit de la question du niveau de publication des économistes du Clersé.

Le rapport revient, en effet, à trois moments sur cette question :

P4 Section 3

Le comité a toutefois noté une différence de niveau entre les publications en sociologie et en économie, au détriment de cette dernière, quant au rang des revues qui accueillent ces publications

P5 Section 4

Cela ne l'empêche pas d'affirmer la nécessité et de développer des approfondissements dans chacune des disciplines – plus difficiles à atteindre en économie, semble-t-il, à en juger par les seules publications.

P7 Recommandations

Dans le domaine de l'économie, publier davantage dans les revues-clé de la discipline

Cette mention n'aurait-elle été faite qu'une seule fois, elle n'eût pas suscité de commentaire particulier : lorsqu'on applique en effet la distinction faite dans les listes de l'Aeres entre les revues classées A, B, C ou D et qu'on tente de répartir les publications du Clersé entre celles qui émanent des économistes et des sociologues, on ne peut que convenir du résultat numérique : parmi les articles publiés par des économistes dans des revues référencées, seuls 10% atteignent le niveau A ou A*, alors que ce pourcentage atteint 35% dans les publications des sociologues.

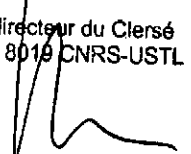
Mais l'insistance sur ce point pourrait induire dans l'esprit du lecteur une distinction entre deux parties du Clersé : la partie « sociologie » qui serait de bon niveau et la partie « économie » qui le serait un peu moins. Ceci amène aux commentaires suivants.

a) Le projet central du Clersé est de contribuer au développement d'approches pluridisciplinaires du monde contemporain. Le laboratoire n'est donc pas la juxtaposition de sociologues et d'économistes réunis dans un même laboratoire et travaillant séparément. Ce point a été compris et souligné par le rapport d'évaluation de l'Aeres. Dans ces conditions, faire la distinction entre ces deux parties du Clersé ne nous paraît pas opportun. Elle contribue à introduire une sorte de compétition entre des disciplines qu'il s'agit au contraire, au moins pour une part, de faire coopérer. C'est la raison pour laquelle cette distinction n'a été aucunement utilisée dans le rapport scientifique fourni à l'Aeres. De même, le rapport d'évaluation de l'Aeres n'en fait pas fondamentalement usage. Il ne le fait que par incidence.

b) Mais si cette comparaison apparaissait importante aux yeux du comité d'évaluation (ce qui pourrait être déduit par le fait d'y revenir par trois fois dans des termes quasi identiques), elle ne pourrait se faire sur la base d'un seul indicateur. Sans fétichiser le sens que revêtent les indicateurs quantitatifs, l'appréciation portée sur le niveau de publication des économistes du Clersé doit être complétée et relativisée en notant par exemple que :

- il n'y a pas de différence significative entre les taux de « publiant » entre les deux disciplines (à dire vrai, nos propres calculs indiquent un taux de publiant légèrement plus élevé chez les économistes, mais le calcul Aeres a été mené sur d'autres bases et il se peut que cet écart soit différent). Le taux de 80% de « publiant » atteint par les chercheurs du Clersé (qui résulte de l'application d'une définition conventionnelle) ne doit d'ailleurs pas être confondu avec la proportion de ceux-ci qui arrivent à concilier leur activité d'enseignant et de responsable de formation avec une activité de recherche, qui est assurément plus élevé. Compte tenu de l'implication forte des chercheurs du Clersé dans la construction et la gestion d'une offre de formation étendue (comme a raison de le souligner le rapport d'évaluation de l'Aeres), on peut, d'ailleurs, considérer ce taux de « publiant » comme tout à fait remarquable.
- les économistes sont plus nombreux à publier beaucoup : ainsi la part des économistes dont le total des publications d'articles dans des revues référencées et d'ouvrages scientifiques dépasse 4 sur une période de 4 ans, est de 54% chez les économistes contre 30% pour les sociologues (indicateur à relativiser toutefois par le fait que les sociologues font, par tradition disciplinaire, moins de différence entre la publication d'articles dans des revues et les contributions à des ouvrages collectifs).
- la part des articles publiés dans des revues référencées dans l'ensemble des articles publiés est également légèrement plus élevée chez les économistes que chez les sociologues (56% contre 50%), ce qui compense le fait que la part des revues de niveau A ou B dans l'ensemble des articles de revues référencées par l'Aeres est un peu plus faible (63% contre 71%). Au total la part des revues A ou B dans l'ensemble des articles publiés (revues référencées + revues non référencées) est de 35% dans les deux disciplines.
- le poids plus faible des revues dites clés de la discipline (revues A dans le classement de l'Aeres) dans les publications des économistes est essentiellement imputable au fait que, contrairement aux sociologues, la communauté des économistes français semble considérer que seules les revues anglo-saxonnes méritent cette distinction. Elle est peut-être, en outre, moins réceptive que la communauté des sociologues à la publication dans des revues classées dans des disciplines voisines (telles que l'histoire, la science politique, la géographie et l'aménagement, par exemple).
- enfin, on peut considérer que la phrase du rapport d'évaluation « *Cela ne l'empêche pas d'affirmer la nécessité et de développer des approfondissements dans chacune des disciplines – plus difficiles à atteindre en économie, semble-t-il, à en juger par les seules publications.* » a un tour général qui ne pourrait être fondé que sur une analyse de contenu des publications alors qu'elle ne repose que sur une appréciation, d'ailleurs discutée, du niveau des revues supports de celles-ci.

Ces remarques ne signifient nullement que le Clersé considère qu'il n'y a plus de points à améliorer pour optimiser la diffusion des analyses et résultats produits par ses chercheurs. Nous rejoignons à ce sujet le diagnostic porté par le comité de visite et avons engagé depuis quelque temps des politiques en ce sens (appui à la publication dans les revues référencées, soutien à la traduction pour publication...) qui portent déjà leurs fruits comme le note, d'ailleurs, le rapport d'évaluation.

Le directeur du Clersé
UMR 8010 CNRS-USTL

Nicolas VANEECLOO